



pour Ozoir-la-Ferrière

Compte rendu du Conseil municipal du 30 juin 2008 – début de séance à 20h18

Etaient présents :

Pour ENSEMBLE : les 3 élus : Dominique Lebreton (DL) ; Monique Bellas (MB), Bruno Wittmayer (BW)

Signature des registres par les membres – encore présents – de l'équipe précédente, pour les comptes rendus des Conseils des 13 et 21 février 2008 .. oubliés !

Signature du nouveau registre pour les comptes rendus des conseils des 25 mars et 10 avril...

Après intégration de quelques modifications pour erreurs de transcription dans les votes des Commissions.

Demande de Charles Klinzing (CK) de connaître plus tôt... et surtout en même temps que tous les dates des Conseils. Monsieur le Maire (JFO) dit qu'il fait tout ce qu'il peut... mais qu'il y a des urgences, des choses imprévisibles, des retards, des commissions à réunir...

Ordre du jour !

1 et 2 Rapports annuels sur la qualité de l'eau et du service public de distribution d'eau et sur l'assainissement

M. Fourquin introduit M. Zéni, de SETEC Organisation. C'est notre Conseil en la matière. Il a analysé et il commente pour nous les documents remis chaque année par VEOLIA.

Pour l'essentiel notre eau est très bonne. Le réseau excellent. Le point noir c'est le stockage qui ne nous assure une autonomie inférieure à 24h (en cas de rupture d'approvisionnement). La solution est à l'étude...

Le prix du distributeur a baissé, si la facture augmente c'est dû aux contributions publiques (taxes)

Pour l'assainissement dans les projets d'amélioration revient la réalisation des réseaux séparés eaux de pluies/eaux usées au Clos de la Vigne. MB : Le TA a annulé la première délibération des copropriétaires adoptant cette solution. Qu'en est-il maintenant ? JFO cela ne change rien. Les délibérations suivantes vont dans le même sens.

3 - Décision modificative budget ville.

Intègre les modifications importantes d' déjà votées (notamment pour la future salle Coluche) Marc Ferrer (MF) en profite pour demander que soit inscrite la devise de la République sur le fronton de la mairie. JFO Nous tenons nous aussi à cette devise. Vous la trouvez à l'intérieur de la mairie. A l'extérieur nous avons des problèmes techniques. Unanimité (sur l'avenant budgétaire)

4 – Vote d'un budget primitif.- location de salles

C'est un budget de 117.000 € en fonctionnement et de 86.000 € en investissement.

Je m'étonne de ne trouver que 42.000 € de rentrées, compte tenu des tarifs de location du Carrousel (4.000 €/18h pour la salle entière). Les tarifs Beaudalet sont inchangés.

JFO répond qu'il s'agit d'un budget pour 6 mois. (cela ne figure pas sur nos documents !?)

CK demande que les « partis politiques reconnus et disposant de représentation à l'Assemblée nationale » puissent bénéficier d'une salle municipale 1fois/mois, en semaine. JFO répond



pour Ozoir-la-Ferrière

que les partis politiques sont subventionnés par l'Etat et que cela pèse déjà assez sur les contribuables ; que lors du mandat précédent certains ont abusé en mangeant sur place et que cela a entraîné des frais importants de nettoyage... CK insiste car la salle des élus minoritaires n'est pas accessible aux handicapés... JFO va examiner de près...

5 – Taux communal de la taxe locale d'équipement.

Elle est payée sur les m² nouvellement construits. Elle passe de 3 à 5% (maximum autorisé) BW fait remarquer que l'on passe d'une augmentation de 33% (la taxe sur l'électricité) à +66% pour cette taxe. Ce pèse sur les ménages (186€ de plus pour un agrandissement de 24m² « c'est supportable » dit JFO. Pour un promoteur qui construit 1.000 m² c'est 6.000 € de plus. Ce n'est rien pour un promoteur. BW cela confirme que la ville a vraiment besoin d'argent. 6 voix contre

6 - Réforme et vente de véhicules

(2 Renault trafic anciens, vendus en tout 700€)

Je demande comment ces mises en vente sont portées à la connaissance d'acquéreurs éventuels ? JFO par le bouche à oreille – dans les services et avec nos partenaires. Mais des associations peuvent demander s'il y a des véhicules à vendre... Cela arrive.

7 – Travaux de voirie – Marchés à bons de commande pour travaux d'entretiens ponctuels –

signature du marché avec Alpha TP à Brie Comte Robert.

Je demande des explications sur la procédure étant donné qu'une première sélection est faite après l'avis d'appel public à la concurrence, tous les candidats ne sont pas retenus. (donc 1^{ère} estimation d'une probable valeur technique du candidat) Et parmi les sélectionnés la valeur technique est encore retenue pour 60% et le prix pour 40% seulement. JFO : C'est un choix au « mieux disant » et non au moins-disant. C'est autorisé. Les critères techniques ont été appréciés par nos techniciens pas par les élus. Nous suivons leurs recommandations compétentes

8 – Cession logement sis 3 rue des Pivoines

Logement de 70m², au rez-de-chaussée, acheté par la gardienne dont c'est le logement de fonction. DL fait remarquer qu'à 100.000 € nous sommes aux 2/3 de la valeur réelle. JFO dit être lié par l'estimation des Domaines à 108.930 €. Faux rétorque DL on peut vendre aux enchères publiques. JFO s'en prend à la profession de DL « je ne suis pas un pur produit du commerce, moi... Nous avons un cas humain... maintien de la personne qui a passé sa vie là... DL relève l'insolence et cite « vous n'avez pas le monopole du cœur » JFO « il y a aussi des raisons économiques. Ces logements coûtent à entretenir ; ils vieillissent... 6 contre

9 – Réhabilitation de la Ferme Pereire

Quelques avenants mineurs diminuent la facture globale de 9.500 € MF fait quelques remarques sur ces avenants nombreux... qui ne devraient pas exister sur des contrats aussi récents. Les aléas sont prévus dans les contrats. JFO nous sommes souvent amenés à apporter des modifications qui améliorent le projet, sur des suggestions des architectes ou des services... Il y a aussi des surprises...

10- Convention tripartite : commune SFDE Ministère de l'Intérieur pour installer un relais de radio communication pour la Police nationale, sur les château d'eau de Gruet.



Unanimité

11- Instauration du permis de démolir

Nous conservons cette exigence, qui a disparu des textes législatifs. Unanimité

12 – Convention avec la Conseil général – Contrat de pôle

Il s'agit des travaux d'aménagement autour de la gare, à l'étude depuis 2002. L'Etat s'est désengagé : le STIF (dépendant de la Région), la Région et le Conseil général prennent le relais. Les budgets sont votés. Les actions déjà en cours de réalisation (parking autour du château d'eau. La réalisation est étalée de 2008 (av Maurice Chevalier, avec une piste cyclable), 2009 (les 3 parkings – nord, Sud et Félix Eboué) à 2010 (Place Roger Nicolas) J'en profite par évoquer la défektivité des travaux réalisés pour évacuer les eaux de pluie qui ne suffisent pas en cas de fortes pluies. Y a-t-il malfaçons, appel à garantie ?. JFO Les travaux sont très bien réalisés. Aucun pb.

13- Avenant à la Commission transports Gretz – Ozoir-Tournan

L'étude en cours n'est pas terminée et le périmètre en est prolongé jusqu'à Rozay-en-Brie. MF intervient pour faire dire que c'est lié aux projets d'intercommunalité. JFO Cela nous paraît incontournable. Nous passons au vote sans que mon geste n'ait été repéré, donc sans explication de vote : 3 contre (Ensemble) car – et l'orientation de l'étude vers Rozay le confirme ce réseau de bassin ne nous concerne pas et ne nous servira pas.

14- Concours de nouvelles – création du Prix « Ozoir'elles »

Projet présenté par Luc-Michel Fouassier (LMF). Il s'agit de 'la promotion de la commune à travers le livre'. 4 recueils ont été présélectionnés. Il s'agit d'œuvres publiées entre mai 2007 et fin avril 2008. Le jury sera ouvert aux Ozoiriennes. Le prix est de 2.000 €

Je demande quelques explications : - ceci remplace-t-il le concours ouvert aux amateurs ? LMF Non. Nous avons déjà plus de 100 textes en lecture. C'est un Prix littéraire, pas un concours. C'est original un prix « féminin » MB Le règlement prévoit que le recueil doit avoir été publié par un « éditeur de renom » qu'est-ce ? ou qui est... ? LMF c'est à éditeur qui s'engage, qui ne fait pas de l'édition « à compte d'auteur ». MB les Ozoiriennes auront à elles toutes 1 voix. Une voix que combien ? LMF pas plus de 10 personnes au total. MB un prix de 2.000 € à quelqu'un qui est déjà édité... C'est beaucoup comparativement aux prix donnés aux amateurs LMF Pas du tout 2.000 € pour un recueil c'est bien moins que 500 € pour 1 seule nouvelle ! MB Le choix des 4 ou 5 recueils est annoncé aux médias le 30 mai 2008. Quels sont-ils ? Cela m'a échappé. LMF Nous n'avons pas encore donné cette liste. Surveillez Ozoir Magazine.. vote unanime

15 – Signature du marché public pour la restauration municipale

C'est la restauration scolaire et infantile. OCS (d'Ozoir), actuel fournisseur, est retenu. C'est un marché pour 1 an renouvelable 3 fois. Estimation de prix autour de 562.000 €. Unanimité

16 – Evaluation du coût annuel de fonctionnement par élève dans l'enseignement public communal, pour l'année scolaire 2008-2009. 608 €



pour Ozoir-la-Ferrière

Ce montant est inchangé. Il sert de base pour les élèves venant des autres communes et scolarisés chez nous. Ainsi que pour le subventionnement de l'enseignement privé (élèves habitant Ozoir et scolarisés dans une école privée située à Ozoir. Unanimité

17 – Retouche apportée au règlement de fonctionnement de la petite enfance

Délibération ajoutée que nous n'avons pas vraiment lue. Elle vise à éviter que les parents qui rompent leur contrat ne fassent passer la période de fermeture d'août dans le décompte de leurs congés libres.... Nous laissons passer sans réagir... Le fallait-il ? Peut-être

18- Adoption du Règlement intérieur du Conseil municipal

BW fait remarquer que nous sommes invités à poser des questions écrites 15 jours avant la date de Conseils... dont la date n'est connue que 5 jours avant ! (il note aussi en passant qu'un chiffre est resté exprimé en Francs. Cette remarque met en évidence un article qui nous avait échappé « Les documents budgétaires sont assortis en annexe... 5 du bilan certifié conforme du dernier exercice connu des organismes ... au bénéfice desquels la commune a garanti un emprunt... » CK et MF reviennent sur le délai de convocation du Conseil municipal, qui se réduisent notamment lorsque le Conseil est comme ce soir un Lundi – courrier reçu dans la journée de mercredi (le soir pour les travailleurs) délai de consultation des services réduits aux jeudi et vendredi. Les mêmes explications reviennent et JFO ajoute que les Conseils se tiennent habituellement le **jeudi** : courrier reçu le samedi – tout le WE pour réfléchir et 4 jours pour consulter... Unanimité

19- modification du tableau des emplois communaux

Des suppressions de postes (après promotions.. Cf les comptes rendus précédents) restent 427 emplois pourvus

20- Compte rendu au Conseil de l'exercice des pouvoirs délégués

C'est là qu'on trouve les tarifs de location de la salle du Carrousel décision n° 48/08
Pour des personnes extérieures cela va de 1794 € TTC pour 500 m² pendant 10h à 4784 pour les 1200 m² pendant 18H. Pour les Ozoiriens comptez 600 € à 1000 € en moins.
Pour les associations d'Ozoir ce tarif est ramené à 1500 €. Pour la salle entière.

L'ordre du jour est épuisé.

Mme Dominique Bernard répond à une question posée lors du Conseil précédent.. J'avais fait remarquer que les travaux du Bois Prieur et du Bois des Pins n'étaient pas assujettis de la même façon à la TVA. DB L'entretien du Bois Prieur, partie de la forêt domaniale n'est pas soumis à TVA (c'est assimilé à une subvention). L'entretien de notre Bois des Pins - forêt communale - est une opération marchande soumise à TVA.

Je (**Monique Bellas**) **demande la parole pour une déclaration**, que voici

Je voudrais dire que c'est la dernière fois que vous me voyez à cette place.

J'entends en effet, aujourd'hui, démissionner de ce siège de conseillère municipale .

Pendant un peu plus de sept ans, j'y ai tenu très fidèlement la petite place que la démocratie locale accorde aux élus minoritaires.



pour Ozoir-la-Ferrière

Et je ne regrette rien de ce que j'ai pu faire en tant qu'élue d'opposition, même si je regrette qu'aucune autre forme de collaboration n'ait pas été possible avec vous.

Si Ozoir ne m'a pas vue grandir, moi j'ai vu grandir Ozoir.

Elevée à Courpalay, 30km plus à l'Est, j'ai longtemps traversé Ozoir avant de d'acquérir une maison à la Brèche aux Loups, il y aura 40 ans en août prochain.

Passer de 3000 habitants à 20.000 en quelques décennies n'est pas simple.

Et j'ai admiré nos élus, de gauche ou de droite, suivant les alternances démocratiques,

Ils ont su trouver les réponses aux besoins en services publics – écoles – routes – collèges – lycées – équipements sportifs... au fur et à mesure de cette croissance accélérée.

Les élus et les bénévoles des associations qui ont fleuri dans Ozoir bien avant l'existence des ronds points ! Un formidable travail que j'ai rejoint autant et aussi vite que je l'ai pu.

En 2000, libérée de toute obligation professionnelle et familiale, je me suis retrouvée dans l'équipe de Jacques Loyer. Vous connaissez la suite... Nous l'avons vécue ensemble.

Aujourd'hui, je laisse la place à plus jeune que moi.

Un mandat dans la minorité municipale est une excellente formation pour préparer à la gestion municipale pour les échéances suivantes.

Je n'entends pas me présenter en 2014, à 74 ans !

Et j'ai une entière confiance en cette relève que nous préparons ENSEMBLE.

Pour ma part, je ne quitte pas Ozoir.

Une autre relève est à assurer. Jean-Louis Soulié et Isabelle quittent Ozoir.

Le journal qu'ils ont créé ne doit pas en mourir.

J'assumerai, dès le prochain numéro, la rédaction en chef du journal RICOCHETS.

Donc lors des Conseil suivants, je serai encore là... mais dans le public.

Voilà. Voici ma lettre de démission.

Bonsoir à tous..

Quelques applaudissements, aucun commentaire. Je me lève, remets ma lettre à M. le Maire, viens récupérer mes affaires et suis les questions du public... depuis le public.

Questions du public

- **à propos de la Sécurité sociale toujours fermée.** JFO Bonne nouvelle : ce sera désormais ouvert 2 jours par semaine, toute l'année, les mardis et jeudis
- à propos d'un golfeur qui s'exerce dans son jardin... et balance ses balles de golf dans les propriétés voisines... dangereux
- à propos d'un sol affaissé dans le Domaine Poirioer. Si d'autres constatent les mêmes dégâts, il faut le signaler aux services techniques. L'effet de masse peut éventuellement obtenir dans X années la reconnaissance de catastrophe naturelle
- à propos de jointoiements dans l'avenue de la Doutre : défectueux
- Une question sur les possibilités de contrôle des démolitions effectuées sans demandes de permis de démolir... Qui verra ? qui saura ? JFO Nous effectuons des contrôles...



pour Ozoir-la-Ferrière

- Demande de conteneurs papiers près du stade de la Charmeraie. JFO Inesthétique. Dépend du SIETOM, on ne peut en mettre partout.
- Demande récurrente de sanctionner ou « faire quelque chose » pour les parents qui obstruent le rond point du Campus Ste Thérèse JFO Rien à faire : les parents sont indisciplinés. Et puis tout ne vient pas de là : la 471 est bouchée jusqu'aux 4 routes
- Où en est-on avec le SIETOM ? Un arrêté du Préfet nous impose la modification du POS que nous avons refusée. La municipalité doit se positionner sur un éventuel recours au TA.

Fin du Conseil à 23h.